

### Questions orales

... a évité de répondre directement si l'on avait garanti aux autorités canadiennes qu'on forcerait la main aux ministériels et qu'on les obligerait à voter selon la ligne du parti, afin que le Parlement britannique adopte le projet de rapatriement.

Bien sûr, le premier ministre a préféré oublier d'en parler, histoire de plaisanter.

Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures...

**M. Trudeau:** Posez moi votre question. Vous avez terminé votre entrée en matière.

**M. Hnatyshyn:** S'il le désire, le premier ministre pourra prendre la parole quand viendra son tour. Je veux demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures...

**M. Trudeau:** Que se passe-t-il, vous vous dégonflez? Vous avez peur?

**M. Hnatyshyn:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'on devait promettre d'influencer les députés. Le premier ministre déclare le contraire.

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député de Saskatoon-Ouest s'est-il levé pour poser une question?

**Des voix:** Oh!

**M. Hnatyshyn:** Excusez-moi, madame le Président. Le premier ministre ne peut pas se retenir, son sphincter lui joue des tours.

Je veux demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures où est la vérité. Les choses se sont-elles bien passées comme il l'a dit dimanche dernier, à l'émission «Question Period», à savoir qu'on lui a promis d'exercer des pressions, ou est-ce le premier ministre qui a raison? Répondez à cette question.

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, au cours d'aucun des entretiens auxquels j'ai participé ai-je demandé au gouvernement britannique de faire la moindre promesse. On m'en a fait quelques-unes au cours des conversations, mais on les a faites volontairement, selon la coutume et selon ce que les parlementaires jugeaient la meilleure façon de procéder pour eux. On ne m'a jamais promis de forcer la main aux députés ni de les influencer de quelque façon. Je n'ai pas demandé un tel accord, mais ils m'ont effectivement promis de se conformer à la pratique normale.

**M. Hnatyshyn:** J'ai une brève question supplémentaire, madame le Président. D'après ce que vient de dire le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je conclus que le premier ministre nous induit en erreur lorsqu'il nous parle de pressions qu'on exercerait. Il y a déjà trop de poursuites judiciaires en cours. Je veux savoir ce qui s'est passé.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut peut-être répondre à cette question. Est-ce que le premier ministre, lui-même, ou quelque autre ministre a informé le très honora-

ble Francis Pym que le cabinet canadien avait la possibilité de renvoyer l'affaire à la Cour suprême du Canada après que la cour du Manitoba aurait prononcé son jugement, que ce dernier soit favorable ou non au gouvernement fédéral?

**M. MacGuigan:** Madame le Président, je suis heureux que le député ait parlé du jugement du Manitoba. Il est peut-être temps d'en parler aujourd'hui à la Chambre, étant donné que ce tribunal a appuyé sans réserve la position du gouvernement fédéral.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Par combien de voix?

**M. MacGuigan:** Madame le Président, ce n'est pas à moi que la promesse d'exercer des pressions a été faite, mais au premier ministre, de premier ministre à premier ministre.

### LES ENTRETIENS PRÉALABLES AVEC LE MINISTRE BRITANNIQUE

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Madame le Président, l'approbation fracassante dont parle le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'était qu'un jugement rendu par trois voix contre deux.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Epp:** Sans forcer la main de personne.

**M. Beatty:** Madame le Président, j'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si, lorsqu'il a rencontré M. Pym le 19 décembre dernier, il lui a dit qu'il serait peut-être plus facile à M<sup>me</sup> Thatcher de mettre ses troupes au pas à Westminster si elle donnait publiquement une garantie plus nette au gouvernement fédéral, à Ottawa, qu'elle était prête à appuyer la position de ce dernier.

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, n'ayant pas vérifié mes notes, je ne me rappelle pas avec précision tous les points qui ont été abordés lors de cette réunion. J'ai posé à M. Pym de nombreuses questions au cours de mon entrevue avec lui, lui demandant notamment ce qui pourrait simplifier l'adoption du bill au Parlement britannique. Peut-être lui ai-je posé une question semblable, mais je dois vérifier mes notes à ce sujet.

En ce qui concerne la décision du Manitoba, je dirais que cela dépend de la question que l'on envisage. Si l'on prend la question numéro 2, la décision a été de trois contre un. Quoi qu'il en soit, ce qui importe, c'est que la décision a été en faveur de la position fédérale.

**M. Beatty:** Madame le Président, j'espère que le ministre va prendre à nouveau la parole à la Chambre pour nous dire si, d'après son procès-verbal, il a bien fait ce genre de proposition à M. Pym, étant donné qu'il a prétendu plus tôt n'avoir jamais dit pareille chose.